

# **DOSSIER DE RECONNAISSANCE DE L'AGENDA 21 LOCAL DEUXIEME GENERATION DE LA COMMUNE D'AYEN**

Dossier élaboré le 25 avril 2013





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 08 AVRIL 2013  
 REUNION ORDINAIRE**

Date de la convocation : 28 février 2013

Membres du Conseil Municipal : 15

Présents : 14

Représentés : 0

Votants : 14

Exprimés : 14

L'an DEUX MIL treize, le 08 Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'AYEN régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Paul REYNAL, Maire.

**Présents :** Monsieur Paul REYNAL, Madame Collette LAGRANGE, Madame Nadine BOREL, Madame Hélène LACROIX, Madame Janine FAVARD, Madame Eliane MOUNEYRAC, Monsieur Olivier PIALAT, Madame Monique PERRIER, M. François AVICE, Monsieur Fabien VEYRIRAS, Monsieur Jean-Pierre PERONNY, Monsieur Franck BREUIL, Monsieur Jean-Jacques GALTHIER, et Monsieur Jean-Michel CLERGEAUX.

**Excusés :** Monsieur Jérôme PERDRIX,

Madame Janine FAVARD a été nommée secrétaire.

**Délibération n° 2013-021 Agenda 21 deuxième génération validation des socles.**

Pour faire suite à la délibération du 07 Mars 2013 approuvant l'élaboration de l'agenda 21 deuxième génération et à la réunion publique du 06 avril présentant à la population cette démarche, Monsieur le Maire propose à présent au Conseil Municipal de valider les 3 socles de ce nouveau plan d'actions à savoir : gestion économe du territoire, réduction des inégalités, accéder à un niveau de développement satisfaisant.

Ce 2<sup>ème</sup> plan d'actions comportera des actions qui permettront d'harmoniser l'ensemble de l'agenda 21 dans les cinq finalités du Développement Durable. Cet engagement renforcera la vitalité de ce territoire, soucieux de conserver un développement harmonieux et respectueux pour les générations futures.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :*

**VALIDE** les 3 socles de ce nouveau plan d'actions : gestion économe du territoire, réduction des inégalités, accéder à un niveau de développement satisfaisant.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la bonne réalisation de cette démarche.

Fait à AYEN, le 18 Avril 2013  
 Pour extrait conforme,  
 Le Maire, Paul REYNAL  
 Par délégation, C. LAGRANGE



Affiché le : 18/04/2013  
 Transmis le : 18/04/2013

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Limoges à compter de sa notification, de son affichage et de sa transmission.



Département de la Corrèze  
COMMUNE D'AYEN  
28 rue des Ecoles  
19310 AYEN

☎ : 05 55 25 10 22

☎ : 05 55 25 61 82

Adresse Email : [mairie.ayen@wanadoo.fr](mailto:mairie.ayen@wanadoo.fr)

## **Note d'intention**

### **Dossier de reconnaissance de l'Agenda 21 local programme 2 de la Commune d'Ayen.**

Elaborer et demander une nouvelle reconnaissance ministérielle pour le plan d'actions Agenda 21 programme 2 que le comité de pilotage vous présente est une évidence pour notre collectivité et ceci pour plusieurs raisons.

Je me suis attaché depuis 1995 avec les différentes équipes municipales et les forces vives de mon territoire à œuvrer pour un développement responsable et maîtrisé où l'humain et son environnement étaient intimement liés.

L'expérience acquise et les résultats obtenus grâce à la méthodologie et la mobilisation de tous les acteurs tout au long de l'élaboration de notre premier Agenda 21 local, apportent une telle cohérence et transversalité sur notre lieu de vie qu'il serait incompréhensible de s'arrêter en si bon chemin. En effet, les actions menées sur notre commune ont abouti à des résultats significatifs et concrets de développement durable sur ce territoire. Les évaluations des actions élaborées année par année abondent par leurs résultats dans ce sens.

L'effet d'entraînement sur les composantes humaines du territoire (habitants, services, élus entreprises, associations ...) est indéniable et se vérifie au quotidien. L'agenda 21 local permet un degré élevé d'exemplarité de la Commune; il est pour Ayen un formidable vecteur d'amélioration continue.

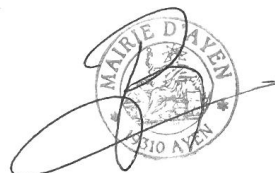
La gouvernance de l'Agenda 21 par le comité de pilotage et la participation citoyenne symbolisée par la naissance en ce début d'année du collectif associatif « le durable a son village », correspond à un modèle de démocratie participative que nous encourageons et accompagnons.

Poursuivre dans ce sens et cette dynamique me paraît incontournable pour notre collectivité tant les enjeux de demain sont immenses.

Le nouveau plan d'actions sera bâti sur trois socles : gestion économe du territoire, réduction des inégalités, accéder à un niveau de développement satisfaisant. Il comporte 48 actions et confirme la volonté farouche de la Collectivité à poursuivre cet engagement, car ces nouvelles actions permettront d'harmoniser l'ensemble de notre Agenda 21 dans les cinq finalités du Développement Durable.

Cet engagement renforcera la vitalité de ce territoire, soucieux de conserver un développement harmonieux et respectueux pour les générations futures.

Le Maire d'Ayen, Paul REYNAL



# 1. FICHE D'IDENTIFICATION

## *Informations sur la collectivité :*

Nom de la collectivité :	AYEN
Type de collectivité :	COMMUNE
Nom du maire ou du président :	Paul REYNAL
Département :	CORREZE
Région :	LIMOUSIN
Nombre d'habitants :	740
Nombre de communes :	UNE
Superficie du territoire :	1316 hectares

## *Localité :*

Adresse : 28 rue des Ecoles  
Ville : AYEN  
Code postal : 19310

Téléphone : 05 55 25 10 22  
Télécopie : 05 55 25 61 82

Site Internet : <http://www.ayen.fr>  
E-mail: [ayen@mairie19.fr](mailto:ayen@mairie19.fr)  
Blog: [ayen21.over-blog.com](http://ayen21.over-blog.com)

## *Informations concernant le référent du projet :*

Nom : PERDRIX  
Prénom : Jérôme  
Conseiller municipal en charge de l'agenda 21

Adresse : 14, les Prades

Code postal : 19130 AYEN

Téléphone : 05 55 25 21 38

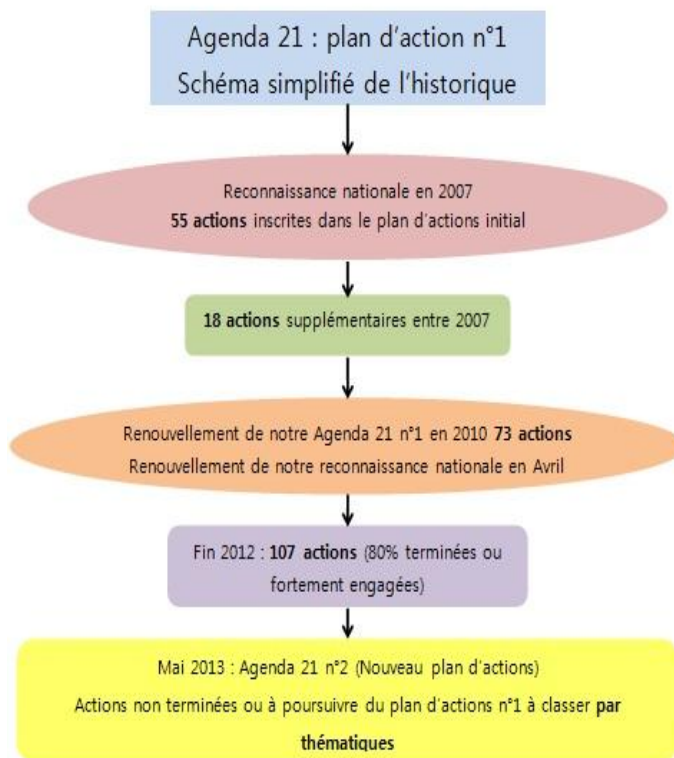
## Synthèse d'évaluation du village d'Ayen (audit réalisé le 20/10/2012)

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<p><b>Finalité 1 :</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie :</b> diagnostic énergétique des 7 bâtiments <i>municipaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>gestion du chauffage, isolation de l'école maternelle et d'une partie de l'école primaire, végétalisation de la toiture de l'école maternelle, ampoules basse consommation pour l'éclairage public et dans les bâtiments publics,)</i></li> <li>- <i>bâtiment périscolaire rénové thermiquement</i></li> <li>- <i>gestion optimisée des installations (fournisseur, agents, indicateur de suivi etc...)</i></li> <li>- <i>remplacement du chauffage de la piscine communale</i></li> <li>- <i>diagnostic du parc éclairage public</i></li> <li>- <i>ouverture de sentiers de randonnées</i></li> <li>- <i>Sensibilisations renforcées de la population aux économies d'énergie (semaine du DD, visites de maisons bioclimatiques...) et aux transports alternatifs [ co-voiturage (RSP), semaine Européenne de la mobilité...]</i></li> </ul>	<p><b>Finalité 1 :</b>  <b>Pas d'énergies renouvelables utilisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>chaudière à l'école primaire</i></li> <li>- <i>chauffage et isolation salle des fêtes et futures maisons des métiers d'arts</i></li> <li>- <i>pas de diagnostic énergie de l'habitat privé</i></li> <li>- <i>lampadaires énergivores au village de vacances</i></li> <li>- <i>20% du parc éclairage public vapeur de mercure</i></li> <li>- <i>pas de local spécifique dédié au développement durable.</i></li> <li>- <i>transport collectif peu présent</i></li> </ul>
<p><b>Finalité 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Respect des milieux naturels et protection de la biodiversité</b></li> <li>- <i>contrat de paysage Ayen-St Robert, mise en valeur des espèces d'orchidées, recensement des espèces végétales sur les ZNIEFF, arboretum privé, sensibilisation de la population et des touristes (verger conservatoire),</i></li> <li>- <i>enfouissement continu des lignes aériennes</i></li> <li>- <i>entretien/aménagement du « Roseix » (en cours de finalisation)</i></li> <li>- <i>aménagement de l'étang communal et mise aux normes de la piscine</i></li> <li>- <i>programme communal d'économie d'eau</i></li> <li>- <i>quantité et qualité satisfaisantes de l'eau potable, pas de canalisation en plomb</i></li> <li>- <i>[ systèmes économiseurs d'eau, Télé relève, économies d'eau pour l'arrosage municipal (eau de source), sensibilisation des agents communaux], sensibilisation des consommateurs et des scolaires aux économies d'eau (semaine du DD, DVD, expositions...)</i></li> <li>- <i>schéma d'assainissement, extension du réseau d'assainissement collectif de « Laval », station de traitement des eaux usées (suivi et contrôle améliorés)</i></li> <li>- <i>fin des diagnostics SPANC</i></li> <li>- <i>tri sélectif et réduction des déchets a la source : 4 plateformes de tri, sensibilisation forte des habitants, 6 plateformes de compostage, absence de décharge sauvage</i></li> </ul>	<p><b>Finalité 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>pas d'aménagement de l'observatoire des migrations</i></li> <li>- <i>pas de plan de gestion des znieff</i></li> <li>- <i>absence d'entretien et d'aménagement des berges de la Rivière « L'Elle »</i></li> <li>- <i>absence de mise en place de système de récupération des eaux pluviales</i></li> <li>- <i>pas de diagnostic complet eaux usées, pluviales et stations</i></li> <li>- <i>pas de tarification incitative sur les ordures ménagères</i></li> </ul>
<p><b>Finalité 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nos enfants : extension de l'école maternelle ; renforcement de l'initiation des scolaires du primaire au DD en cours (SDD, projet pédagogique...)</i></li> <li>- <i>création d'un RPI et d'un CLSH autour d'activités nature</i></li> <li>- <i>réalisation d'un bâtiment périscolaire (salle de sport dojo halte garderie...)</i></li> <li>- <i>Les ainés : réalisation d'une résidence intergénérationnelle</i></li> <li>- <i>L'urbanisme : révision de la carte communale et réalisation d'un PADD</i></li> <li>- <i>l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : 4 pavillons du VVF (pour les personnes handicapées), 85% des bâtiments publics en accessibilité</i></li> <li>- <i>Le Relais services aux publics : ouvert en 2007</i></li> <li>- <i>La bibliothèque : 500 lecteurs actifs</i></li> <li>- <i>Le tissu associatif : 21 associations communales</i></li> <li>- <i>Politique d'accueil des nouveaux arrivants : réunion des nouveaux habitants (guide des nouveaux habitants)</i></li> </ul>	<p><b>Finalité 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>pas de point infos jeunes</i></li> <li>- <i>pas de lieu pour les adolescents</i></li> <li>- <i>pas d'eco quartier, pas de PLU, pas de réserve foncière</i></li> <li>- <i>pas de PAVE</i></li> <li>- <i>accessibilité mairie et place des marchés de producteurs</i></li> <li>- <i>pas de club informatique</i></li> <li>- <i>club des anciens à relancer</i></li> </ul>
<p><b>Finalité 4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>renforcement de la démocratie participative (journée citoyenne, invitation des citoyens au conseil municipal, cafés éco citoyens, site Internet, blog, news letter...)</i></li> <li>- <i>la santé</i></li> </ul>	<p><b>Finalité 4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>pas de réunion de hameaux</i></li> <li>- <i>pas de conseil municipal des jeunes</i></li> <li>- <i>projet de rénovation et de mise en valeur du</i></li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>pole santé bien présent : dentiste, docteur, infirmières, pharmacie, kiné</i></li> <li>- <i>Service de secours (SDIS) sur la commune</i></li> <li>- <i>10 Appartements pour personnes âgées autonomes</i></li> <li>- <i>diagnostic annuel légionnelles effectué</i></li> <li>- <i>partenariat avec l'IREPS</i></li> <li>-</li> <li>- <i>Préservation du patrimoine architectural et de l'esthétique de la commune</i></li> <li>- <i>réhabilitation de 3 lavoirs</i></li> <li>- <i>(pratiques de DD sur le fleurissement, propreté des rues et édifices)</i></li> <li>- <i>services au public et couverture en téléphonie mobile satisfaisants</i></li> </ul>	<p><i>Bourg d'Ayen Bas</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>insuffisance de mise en valeur du petit patrimoine</i></li> <li>- <i>pas de jumelage</i></li> </ul>
<p><b>Finalité 5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Maintien des espaces agricoles</i></li> <li>- <i>Maintien et développement des commerces : offre artisanale satisfaisante</i></li> <li>- <i>Eco responsabilité de la collectivité : charte papier, dématérialisation, eco produits, achats en local, formation des agents, cantine scolaire en régie et achat locaux</i></li> <li>- <i>Les produits phytosanitaires : baisse de 95% des intrants chimiques</i></li> <li>- <i>Le tourisme</i></li> <li>- <i>office de tourisme **</i></li> <li>- <i>hébergements importants : Village de vacances (28000 nuitées), 3 restaurants, 1 hôtel, une aire d'accueil pour campings cars</i></li> <li>- <i>nombreuses manifestations et animations touristiques</i></li> </ul>	<p><b>Finalité 5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>difficulté de reprise des exploitations agricoles</i></li> <li>- <i>pas d'étude prospective du commerce</i></li> <li>- <i>peu d'entreprises sur le territoire</i></li> <li>- <i>pas de cimetière « 0 phyto »</i></li> <li>- <i>pas de renforcement de l'action intercommunale Vézère-Auvézère</i></li> <li>- <i>pas de camping, pas de chambre d'hôtes</i></li> <li>- <i>pas de structures d'hébergement ecolabellisés</i></li> </ul>

**Légende :** Indications en vert : actions réalisées et points forts  
Indications en rouge : actions points à renforcer

### Schéma récapitulatif de la démarche agenda

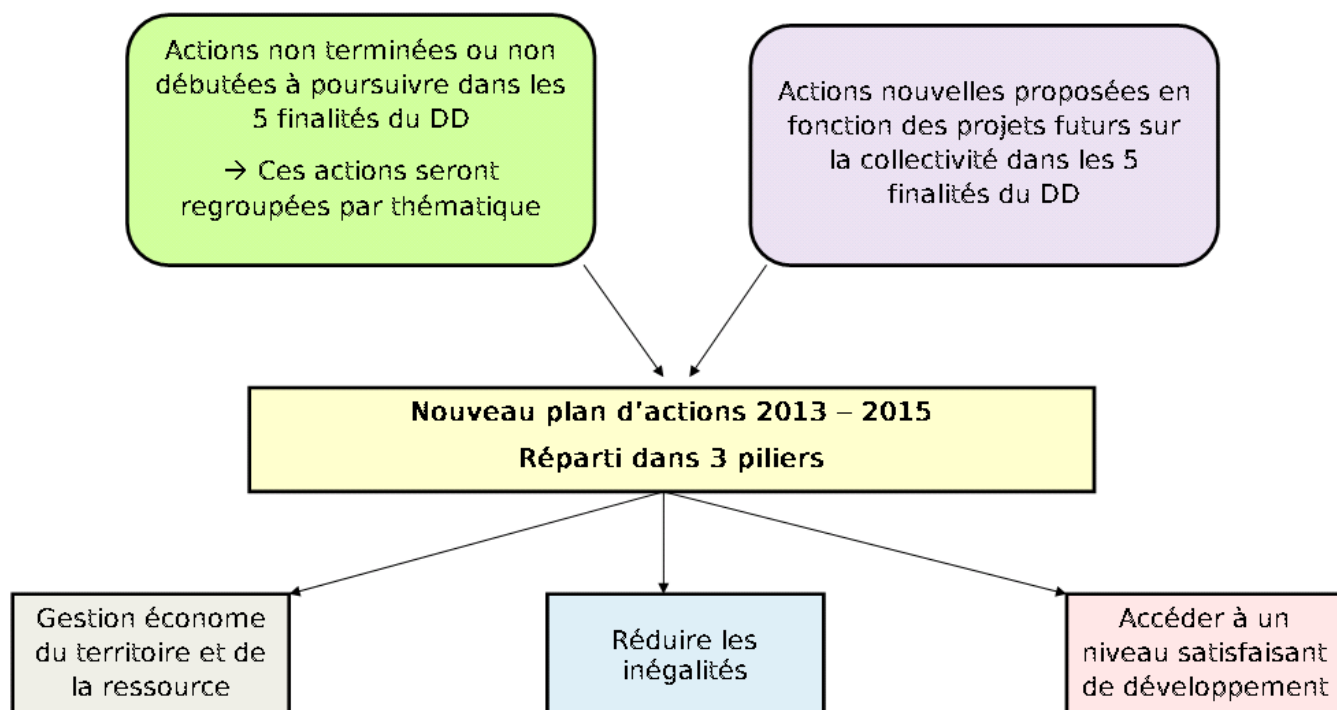


Ce nouveau plan d'actions agenda 21 programme 2 a été élaboré par le comité de pilotage de l'agenda 21 dès l'automne 2012.

### Liste des personnes ayant participé à l'élaboration du nouveau plan d'actions

Paul REYNAL : retraité vétérinaire, Maire d'AYEN	05 55 25 10 22
Hélène LACROIX : dentiste, adjointe à la mairie d'Ayen, Présidente du SIVOM	05 55 25 10 22
Janine FAVARD : retraitée Cadre d'agence bancaire, Conseillère Municipale	05 55 25 17 62
Jérôme PERDRIX : Agent de Service Hospitalier, Conseiller Municipal	05 55 25 21 38
Christiane ROUE : Retraité	
Catherine JUTEAU FAURIE : Illustratrice	05 55 25 21 07
Bernard FAURIE : Agent de maîtrise, Vice-Président d'une association Naturaliste	05 55 25 21 07
William PERRIERE : Employé, Représentant du collectif associatif	09 53 02 76 52
Guillaume RAFFIN : Animateur Nature	05 87 49 58 92
Frédéric SOUBIRANT : Directeur Structure de Vacances	05 55 25 10 33

### Vision stratégique du plan d'actions agenda 21 n°2



## Vision stratégique et plans d'actions : agenda 21 n°2

N°		Finalité	Nom de l'action	Coût Euros (*)	Echéancier	Partenaires
<b>GESTION ECONOMIQUE DE LA RESSOURCE et DU TERRITOIRE</b>						
1	X	I	Diagnostic et actions sur l'éclairage public	30 000	2013/2016	Ademe, CG 19, Région
2	X	I	actions sur le chauffage des bâtiments municipaux	9 000	2013/2016	Ademe, CG 19, Région
3		I	Diagnostic et actions de réhabilitation thermique de la salle polyvalente	150 000	2014	SYNERGIE, CG 19 ADEME
4		I	Diagnostic et réhabilitation thermique de l'îlot centre bourg	200 000	2015	Etat, CG 19, ADEME Territoire 19
5		I	Diagnostic et réhabilitation thermique de l'école primaire	100 000	2016	ADEME, CG19
6			Installation de 40 lampadaires leds au village de vacances pour l'éclairage public	55000	2013	ADEME CG19
7	X	I	Actions de protection des oiseaux	5000	2013/2016	SEPOL Collectif
8	X	II	Protection des paysages	3000	2013/2016	CENL, CAUE
9	X	II	L'eau un bien précieux	5000	2013/2016	Syndicat des eaux, CPIE agence Adour Garonne
10		II	Diagnostic et actions sur les réseaux d'eaux usées collectif, non collectif et pluviales	45 000	2013/2016	Agence Adour Garonne CG 19, agglomération de BRIVE
11			Cimetières 0 phyto	2 400	2014	Agence Adour Garonne Fredon limousin
12	X	II	Tri sélectif et réduction des déchets à la source	1000	2013/2016	SIRTOM, VET'AIME Collectif, ARBRE
13	X	III	Je jardine, nous jardinons	3 000	2013/2016	Ecole, service habitants
14	X	V	Valorisation des activités de pleine nature	3 000	2013/2016	OT Fédération sport nature
15		toutes	Villes et Villages branchés	28 000	2013	Le Durable à son village Les amis de l'arboretum Communes partenaires
16		II	Inventaire et protection de nos zones humides	5 000	2013/2016	EPIDOR, CENL Agence Adour Garonne
17		II	Inventaire et gestion de nos ZNIEFF	5 000	2013/2016	CNEL
18		II	Etude d'impact patrimonial et environnemental au village de vacances	20 000	2013	VVF villages CG 19
19		Toutes	Parcours de Développement Durable au Village de vacances	500	2014	VVF villages, DREAL
20	X		Outils d'évaluation	0	2013/2016	ADEME Association notre village
<b>REDUIRE LES INEGALITES</b>						
21			Diagnostic thermique de l'habitat privé	1 000	2013/2016	EDF, RSP Ayen
22	X	III	Diagnostic et actions sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite	50 000	2013/2016	DDT 19 CG 19 Associations des handicapées



23	X		Village connecté	5 000	2013/2016	Opérateurs SIVOM, CG19
24	X	III	Village solidaire	1 000	2013/2016	Le collectif Associations caritatives et solidaires
25	X	III	Démocratie et participation citoyenne	200	2013/2016	Habitants
26			Création de logements sociaux	200 000	2016	Corrèze habitat Cg 19
27	X	IV	La jeunesse d'AYEN au cœur du développement durable	5000	2013/2016	Collectif, SIVOM éducation nationale Mutualité du limousin
28	X	IV	Renforcement du dispositif d'aides aux aînés	2000	2013/2016	Instance de gérontologie Mutualité du limousin
29		toutes	Aménagement d'un quartier durable	150 000	2016	DREAL, CAUE
30		IV	Création d'un Visio guichet au Relais Services aux Publics	4000	2014	CG 19/ état Les partenaires du RSP
31		IV	Partenariat professionnel avec toutes catégories de jeunes	30000	2013/2016	Mission locale Centres de formation
32		toutes	La maison du développement durable	15 000	2013	Le collectif, CG 19 Région limousin
33		III	Jardin partagé à la résidence intergénérationnelle	500	2013	Lycée horticole
34		II	Ferme pédagogique au village de vacances	1000	2014	DREAL VVF villages
35		III	Point info jeunes au RSP	500	2014	Centre régional d'infos Jeunesse du limousin
<b>ACCEDER A UN NIVEAU SATISFAISANT DE DEVELOPPEMENT</b>						
36	X	III	Lecture et culture en milieu rural	10 000	2013/2016	BDP 19 Les treize arches Le puy aux muses
37		III	Réhabilitation et mises aux normes de la place des marchés de producteurs locaux	150000	2013	Etat, CG 19
38		III	Maison des métiers d'arts et des savoirs faire	250 000	2015	Etat, CG19 Aux arts...
39	X	IV	Ayen d'hier pour demain	10 000	2013/2016	Fondation du patrimoine Pays d'arts et d'histoire Les amis d'Ayen
40		toutes	Le durable a son village	10000	2013	Le collectif
41		V	Formation des élus et des agents au développement durable	1000	2013/2016	Centre de Gestion 19 CRFPT
42	X	V	Manifestations durables	0	2013/2016	Le collectif Les associations de la commune
43		V	Etude, soutien et valorisation du commerce de proximité	10 000	2013	CCI de BRIVE
44		V	Produire et consommer local et durable	Pas de donnée chiffrée	2013/2016	Services municipaux CCI/ OT/fournisseurs
45		V	Construction de logements écologiques au village de vacances	200 000	2016	VVF Villages/région /état CG 19//agglo de Brive

: actions à poursuivre du premier plan d'actions regroupées par thématique

(\*) Dans le montant financier des actions ne sont pas déduites les aides et subventions

### **La participation**

Depuis le premier janvier une nouvelle organisation de démarche participative est mise en place sur la collectivité.

Le comité de pilotage composé d'élus et d'habitants suit et pilote la démarche et le plan d'actions de l'agenda 21.

Le collectif associatif le durable a son village composé d'adhérents (particuliers ou associations) fédère tous les acteurs du territoire en matière de développement durable, il porte la maison du développement durable.

### **L'évaluation**

40 indicateurs sont mis en place depuis 2008 sur la collectivité, ils permettent un suivi des actions ainsi qu'une restitution aux services élus et habitants.

### **Conclusion**

Le dossier de présentation de l'agenda 21 deuxième génération est joint à ce dossier de reconnaissance, il vous permettra de mieux appréhender la méthodologie et les résultats obtenus sur notre collectivité depuis la première reconnaissance ministérielle. Ce nouveau plan de 45 actions dont 18 thématiques engage notre collectivité pour les années à venir à poursuivre dans cette démarche volontariste pour faire de notre lieu de vie un territoire responsable et durable.